



Modifications incluses dans la mise à jour

MOZAÏK-AX – RH et rémunération – Dotation – Horaires administratifs

- Aucune modification

MOZAÏK-AX – RH et rémunération – Dotation – Postes, affectations et paramétrage uniformisé

- Aucune modification

MOZAÏK-AX – RH et rémunération – Formation - Passerelles

- Aucune modification

MOZAÏK-AX – RH et rémunération – Formation Introduction

- Aucune modification

MOZAÏK-AX – RH et rémunération – Mouvement de personnel

- Aucune modification

Documents des fonctions en cours de développement

MOZAÏK-AX – RH et rémunération – Congé court terme et demande de remplacement

MOZAÏK-AX – RH et rémunération – Recrutement interne

- Lors de la création d'un projet de recrutement (RH ► Courant ► Recrutement ► Projets de recrutement), il est possible d'ajouter, supprimer ou modifier les étapes d'embauche applicables à l'affichage interne lorsque le statut du projet de recrutement est à « Prévu ».
- Lorsque le projet de recrutement est au statut « Prévu », le bouton « Candidature nouveau » n'est pas accessible, il le sera au statut « Commencé ».
- Lorsqu'un projet de recrutement a été créé pour une période à combler/vacante, il sera visible dans le diagramme de Gantt (une nouvelle case avec un contour vert) lorsque le statut est à « Prévu » et à « Commencé ». De plus, lorsqu'on sélectionne une période à combler/vacante, on peut créer un nouveau projet de recrutement à l'aide du menu « Nouveau ».
- Un candidat peut être inscrit une seule fois dans un projet de recrutement, mais il peut être inscrit sur plusieurs projets de recrutement.
- Afin qu'un utilisateur puisse joindre, avec une application, un candidat à un projet de recrutement, il doit s'assurer d'avoir les droits d'accès au carnet d'adresses des employés. (Administration du système ► Utilisateurs ► Bouton Sécurité et confidentialité), il faut aller à la section « Liste des carnets d'adresses ».

MOZAÏK-AX – RH et rémunération – Parcours professionnel



Corrections d'anomalies et modifications

- Un ajustement a été fait à la récupération des adresses courriel de PAIE et GRH. Lorsqu'une mise à jour des données sera effectuée dans PAIE et GRH, elle sera rapportée dans Mozaïk. Si l'indicateur principal est coché au dossier de l'employé dans Mozaïk, cette adresse devient l'adresse de communication principale.
- Les statuts d'engagement S6 et S8 ont été ajoutés au type de poste 06 (surcroît de travail) pour les corps d'emploi 4*** et 5***.
- Deux nouveaux items de menu ont été créés :
 - ▶ (RH ▶ Courant ▶ Organisation ▶ Postes ▶ **Poste aboli par intervalle de dates**). Cette nouveauté permet de voir une liste des postes abolis par intervalle de dates et à l'onglet « Durée du poste », il est possible de voir la raison de l'abolition.
 - ▶ (RH ▶ Courant ▶ Organisation ▶ Postes ▶ **Poste à ne pas combler**). Cet ajout permet de voir les postes à ne pas combler en date du jour.
- Quelques corrections ont été apportées dans certains écrans :
 - ▶ Dans l'assistant des affectations, un « S » a été ajouté au mot temporaire aux onglets « Libérations temporaires ».
 - ▶ Le terme CSST a été remplacé par CNESST dans les codes de motifs et sous-motifs ainsi que dans les codes de rémunération.
- Une nouvelle fonctionnalité (Ressources humaines ▶ Périodique ▶ Collaborateurs ▶ Mises à pied cyclique) vous permettra de gérer différemment vos mises à pied cyclique. Cette liste vous permet de détecter les affectations concernées, de faire vos validations et d'appliquer un congé D-800 pour créer automatiquement une cessation vers PAIE et GRH (voir formation « Étapes de fin d'année »).
- Une modification de l'affichage des congés ou absences a été effectuée. Dorénavant, lorsqu'un congé ou une absence est saisie, le code motif et le code sous-motif sont maintenant affichés.